



## Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école. » (83.1 LIP)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte.

Nom de l'établissement: Fleur-des-Neiges

Date du CÉ: 3 juin 2025

Année scolaire: 24-25

### Évaluation des éléments du plan de lutte

Élément 1 : Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation?

Commentaires :

Beaucoup de nouveaux élèves dû aux transferts administratifs des écoles environnantes.

Beaucoup d'arrivées d'élèves en cours d'année.

Observation des retombées du programme Caméléon (CICO niveau 2).

Observation des retombées positives de l'approche ARC au TRP.

Augmentation de la mise en place de la prévention active dans plusieurs dossiers pour baliser les mesures contraignantes.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Modifier les données pour représenter le portrait 24-25

Modifier les priorités pour 25-26

Élément 2: Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les moyens choisis ont-ils été mis en place ?
- Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets?

Commentaires :

Les habiletés sociales universelles au 1er cycle ont eu moins d'impact, mais chez les plus vieux (2e et 3e cycle), les retombées furent positives.

Les récréations encadrées sont efficaces pour améliorer le climat lors des temps non structurés, mais n'ont pas permis d'outiller les élèves dans leur autonomie au niveau de la régulation socio-émotionnelle.

Objectif 1 : atteint  à poursuivre  à modifier

Objectif 2 : atteint  à poursuivre  à modifier

Objectif 3 : atteint  à poursuivre  à modifier

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Récréations encadrées et supervisées sans objectif d'outiller les élèves dans leur autonomie au niveau de la régulation socio-émotionnelle.

Concentrer les ateliers universels chez les plus vieux, mais favoriser les sous-groupes chez les plus petits.

---

Élément 3: Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents?
- Les parents sont-ils bien informés?

---

Commentaires :

Les protocoles d'interventions individualisés sont élaborés en collaboration avec les parents et leur signature est requise. Ceci entraîne leur mobilisation, le développement de la collaboration avec les parents et la diminution des comportements de l'enfant.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter:

Ajout des signatures des protocoles pour les élèves ciblés.

---

Élément 4: Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour porter plainte

Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

Les modalités de dénonciation sont efficaces.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Ajouter le processus de plainte du CSSL

Élément 5: Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
- Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?

Commentaires :

L'école met en place rapidement et efficacement les actions pour mettre fin à l'acte d'intimidation et de violence.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Solliciter davantage la psychoéducatrice de l'école pour coordonner les interventions.

Solliciter les partenaires externes.

---

Élément 6: Mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est signalé ou que l'on a porté plainte

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

---

Commentaires :

Poursuivre l'implantation des codes de communication (besoin de soutien, travail d'équipe en cas de crise)

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

---

Élément 7 : Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ?
- Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?

Commentaires :

Les mesures en place répondent aux besoins.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

---

Élément 8: Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?

---

Commentaires :

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Uniformisation de l'outil de réflexion pour soutenir et harmoniser les interventions (Opération)

---

Élément 9 : Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel;

Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

Oui, la formation a été offerte à l'ensemble du personnel (formation ministérielle).

Une formation approfondie a été offerte à certains membres de l'équipe psychosociale (CPS).

La formation n'a pas été offerte au nouveau personnel arrivé tardivement dans l'année.

Un registre a été conservé.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

Oui

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

### Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Le personnel est mobilisé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élèves sont impliqués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>